

J.-B. COURTIN

Chapelain honoraire de N.-D. de Lourdes
Chanoine honoraire de Tarbes

LOURDES

LE DOMAINE DE NOTRE-DAME

de 1858 à 1947

Préface de Son Eminence le Cardinal ROQUES
Archevêque de RENNES

« Ne quid falsi audeas,
ne quid veri non audeas. »

LÉON XIII.

ÉDITIONS FRANCISCAINES
Librairie-Papeterie Saint-Yves
3, Rue de la Monnaie
RENNES

CHEZ L'AUTEUR
25, Boulevard de la Liberté
RENNES

IMPRIMATUR :

Rhedonis, 14a Julii 1947.

† Clemens, Card. ROQUES,
Arch. Rhed.

NIHIL OBSTAT :

Ehedonis, 12a Julii 1947.

A. MARTIN,
Censor deputatus.



Déclaration de l'auteur :

Conformément au décret du Pape Urbain VIII, l'auteur déclare que si, dans le cours de son ouvrage, il lui est arrivé de se servir des termes : sainteté, miracle, surnaturel, dans un texte sujet à des interprétations diverses, c'est dans leur acception courante qu'il les a employés, sans préjuger des décisions de la Sainte Eglise, à laquelle il reste et veut rester entièrement soumis.

J.-B. C.

Tous droits d'auteur réservés.

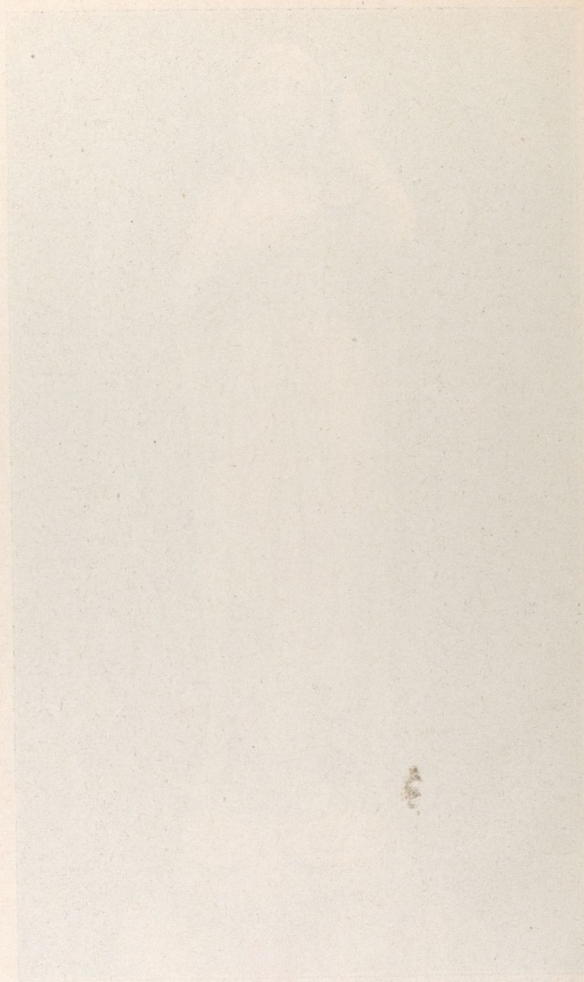


Sc. Myriam FRANCK.

Photo J.-B. Courtin

PREMIÈRE APPARITION, LE 11 FÉVRIER 1858.

La Dame fait un grand signe de croix avec le crucifix de son chapelet.



A

NOTRE-DAME DE LOURDES

qui apparut dix-huit fois à sainte Bernadette
dans la grotte de Massabielle.

A

LA VIERGE IMMACULÉE

si bonne et si puissante,
consolatrice des affligés, salut des infirmes
et refuge des pécheurs,

nous dédions ces pages de filiale gratitude.

*Béni soit
la Sainte et Immaculée Conception
de la Vierge Marie
Mère de Dieu.*

8 décembre 1946

J.-B. C.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
THE DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES
DEPARTMENT OF CHEMISTRY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
THE DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
THE UNIVERSITY OF CHICAGO
THE DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES
DEPARTMENT OF CHEMISTRY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
THE DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
THE UNIVERSITY OF CHICAGO
THE DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES
DEPARTMENT OF CHEMISTRY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
THE DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES
DEPARTMENT OF CHEMISTRY

LETTRE-PRÉFACE

Rennes, le 10 juin 1947.

CHER MONSIEUR LE CHANOINE,

Au mois de mai 1944, vous aviez composé un « Guide-express » à l'usage « des gens pressés qui veulent visiter la Grotte et les sanctuaires de Notre-Dame de Lourdes dans le moins de temps possible » (1). Il ressemblait à un film où en notes-éclair se projetait tout ce qui distingue et caractérise la cité illustre depuis longtemps connue dans le monde entier. Il apparaissait cependant que cette description sommaire cachait un projet plus vaste et que dans votre esprit ce guide n'était qu'une table de matières appelant de plus amples développements.

Aujourd'hui, ce projet a pris corps et c'est un volume d'environ 400 pages que vous présentez au public, aux visiteurs peu pressés par le temps et à tous ceux qui, même de loin, désirent connaître par le détail et dans un harmonieux ensemble les aspects variés de Lourdes. Heureuse réalisation, à la portée de tous, fruit d'un long et consciencieux travail, de patientes et minutieuses recherches, où s'expriment le sens de la précision et le goût de l'exactitude. C'est tout cela d'ailleurs qui fait la valeur de l'ouvrage et son charme.

Cueillant le pèlerin à la gare, vous le conduisez à travers le domaine de Lourdes, depuis la Grotte, centre de la piété mariale, et la triple basilique, jusqu'aux monuments multiples et divers que la piété et l'art ont dressés depuis 1858 autour de ce sanctuaire, notant avec soin les difficultés rencontrées et surmontées, les proportions et les dimensions, les richesses techniques et historiques, les fêtes d'inauguration dont vous fûtes le témoin oculaire. Au cours de cette promenade, vous faites, comme il est naturel, halte devant la « maison de Bernadette », où tant d'objets usuels et sans prix prennent aujourd'hui une valeur de reliques, puis à la Grotte, à ce rocher naguère si insignifiant et dont un spéléologue distingué,

(1) Guide-Express, p. 2.

Norbert Castéret, a pu dire : « de toutes les grottes, la plus célèbre est celle qui fut l'humble grotte de Massabielle, que le monde entier connaît maintenant sous le nom de grotte de Lourdes » (2). Après une station prolongée aux basiliques, dont vous lui faites admirer le style, les sculptures, l'ornementation, vous invitez le visiteur émerveillé à gravir le mont des Espélugues, « vaste zone de silence et de recueillement » (3) devenue le chemin de croix des pèlerins, dont Monseigneur Izart disait : « il fait prier, il fait pleurer, il rend meilleur ». Il n'est pas jusqu'aux annexes des sanctuaires qui ne trouvent place dans cet itinéraire. Vous avez même poussé le souci de l'exactitude jusqu'à inscrire, en le faisant suivre d'une notice biographique, le nom des Evêques qui depuis 1858 ont été les gardiens du domaine marial, depuis Monseigneur Laurence jusqu'à Monseigneur Théas, actuellement évêque de Tarbes et Lourdes.

En vérité, sous votre direction particulièrement compétente, rien ne reste dans l'inconnu ou le vague, et c'est la vie même de Lourdes que l'on sent palpiter à travers des pages, où passe le frémissement de l'âme invisible des êtres et des choses. Le visiteur est pleinement satisfait parce qu'il a trouvé un guide sûr.

Dans votre œuvre, cependant, ce qui frappe et en accroît l'intérêt, c'est le récit des apparitions, semblable à une belle fresque ornant le seuil à l'entrée d'un édifice. Lourdes n'est pas en effet, malgré son cadre pittoresque, un centre d'excursions, comme tant d'autres coins de la montagne ou de la mer et, bien que la ville soit coquettement assise entre la majesté des monts et le murmure des eaux, elle demeure avant tout un centre de pieux rassemblements, un de ces hauts lieux où dans le calme des jours passe le souffle de Dieu. Elle est le domaine du surnaturel et du merveilleux divins. Aussi, avez-vous très justement pensé qu'il convenait de mettre dès l'abord le visiteur dans l'ambiance requise, en lui rappelant les 18 apparitions de la Vierge Marie à la petite Bernadette Soubirous. En sorte que le visiteur ne pourra qu'être intérieurement disposé à vous suivre après lecture de cette introduction qui présente l'auguste habitante du domaine et par le rappel des visites qui en ont marqué la prise de possession.

A cette rapide et trop incomplète analyse d'une œuvre où chaque page révèle une abondante et rigoureuse documentation, ne serait-il pas déplacé d'ajouter une recommandation ? Quand un livre enrichit l'esprit et élève l'âme, a dit en substance La Bruyère, il est sans conteste fait de main d'ouvrier. Le vôtre, cher Monsieur le Chanoine,

(2) COURTIN, Lourdes, p. 62.

(3) *Ib.*, *ibid.*, p. 293.

se recommande par lui-même. La nature du sujet traité, le temps et la conscience que vous avez mis à en rassembler les matériaux, la qualité d'un auteur qui a consacré 25 années de sa vie à préparer ce travail en s'inspirant des meilleures sources, en s'identifiant avec les lieux, les souvenirs et l'histoire, ne sont-ce pas là les plus solides garanties de succès ? Si à ces qualités de premier ordre on ajoute encore celle d'un style clair, limpide, sans emphase ni prétention, il n'est pas téméraire d'avancer que nombreux seront ceux qui, par amour de Lourdes ou par désir d'accroître le capital de leurs connaissances, voudront bénéficier de votre labeur et de vos recherches. Vous trouverez vous-même dans la diffusion de l'ouvrage une légitime compensation aux efforts fournis inlassablement pendant la plus belle partie de votre existence. Car en apportant à l'histoire de Lourdes une notable contribution, vous aurez mis un fleuron de plus à la couronne de Notre-Dame.

Veillez agréer, Monsieur le Chanoine, l'assurance de mes sentiments d'affectueux dévouement.

† Clément, Cardinal ROQUES,
Archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo.

INTRODUCTION

LE FAIT DE LOURDES

ou

LA REALITE DES APPARITIONS

Il y a moins d'un siècle, Lourdes était un humble canton sans célébrité et, semblait-il, sans avenir, qui ne comptait, dans son agglomération, pas plus de 3.300 habitants, en grande majorité ouvriers de la pierre, du fer ou du bois. Aujourd'hui c'est l'une des villes les plus fameuses et les plus fréquentées du monde. Elle ne compte encore, en temps normal, qu'environ 15.000 âmes, mais elle reçoit d'avril à octobre un million et demi d'étrangers venus de toutes les parties de l'univers.

A quoi Lourdes doit-il sa célébrité mondiale ? Est-ce à la beauté de son site, à la douceur de son climat ? Sans doute la petite ville qui s'étale autour d'un vieux château fort et au bord d'un Gave rapide, en face des monts pyrénéens, a-t-elle son cachet particulier ; pourtant il n'est pas difficile de trouver, près des monuments célèbres d'un lointain passé, des sites plus pittoresques et plus grandioses dans notre belle France, et surtout un climat plus élément.

Lourdes doit-il sa réputation à ses Sanctuaires ? Nous admirons sa Basilique ogivale avec sa Crypte silencieuse, nous admirons encore sa Basilique romano-byzantine du Rosaire encadrée de ses grandes arcades, mais nous constatons sans difficulté qu'elles ne sont pas comparables à nos grandes cathédrales d'Amiens, de Reims, de Chartres, de Paris, de Bourges et à tant d'autres édifiées par nos dévots aïeux.

Lourdes ne devrait-il pas plutôt sa renommée universelle aux incomparables manifestations de foi qui se déroulent jour et nuit

à la Grotte et autour de la Grotte de Massabielle, et davantage encore aux guérisons miraculeuses qui ont rendu instantanément la pleine santé à d'innombrables incurables et mourants ?

Oui, sans doute possible. Mais encore faut-il de ces manifestations de foi en ce lieu autrefois désert, de ces guérisons que la science



Photo. Bernadou.

Bernadette SOUBIROUS.

s'avoue impuissante à expliquer, remonter nécessairement à l'origine, à la cause, car il n'y a pas d'effet sans cause.

Cette origine est de 1858, cette cause est dans toutes les apparitions de la Sainte Vierge à une humble enfant de Lourdes. Oui, toute sa célébrité, et redisons-le à ceux qui pourraient l'oublier, toute sa prospérité (1), Lourdes le doit et le doit uniquement aux 18 Appa-

(1) Rappelant un autre lieu de pèlerinage qui fut célèbre autrefois, Huysmans a écrit dans les *Foules de Lourdes*, p. 11 : « Quand la tourmente eut cessé, les multitudes reprirent le chemin de... mais elles procurèrent tant de bien-être à ce bourg que les habitants se perdirent — comme se perdront ceux de Lourdes. — L'argent développa la cupidité et attira le dévergondage des mœurs et la Vierge se retira. »

Plaise à Dieu et à Notre-Dame que la parole de Huysmans ne se réalise pas !

ritions de la Vierge Immaculée en la Grotte de Massabielle (1), du 11 février au 16 juillet 1858, à Bernadette Soubirous.

Des ouvrages que nous avons comptés par centaines à la Bibliothèque Nationale et dont quelques-uns ont été tirés à plusieurs centaines de mille exemplaires (H. Lasserre, Abbé Bertrin, Estrade...) ont raconté la merveilleuse *Histoire des Apparitions de Notre-Dame de Lourdes*. Néanmoins nous avons constaté si souvent l'ignorance totale de cette histoire chez beaucoup de catholiques, chez tant de pèlerins... que nous croyons utile d'en rappeler l'essentiel.

LA VOYANTE

Bernadette Soubirous est née dans le moulin de Boly, au pied du château fort de Lourdes, le 7 janvier 1844, de François Soubirous, meunier, et de Louise Castérot. Elle a donc 14 ans sonnés quand l'Immaculée l'appelle à être sa confidente et sa messagère, en février 1858.

Elle vient alors de rentrer de Bartrès, où elle a passé 4 mois chez sa nourrice, Marie Arravant, et elle habite avec ses parents, réduits à une profonde misère, avec ses frères Jean-Marie et Justin et sa sœur Toinette plus jeunes qu'elle, un pitoyable réduit dénommé le Cachot, dans la rue des Petits-Fossés, à Lourdes. L'enfant est asthmatique, si frêle et si petite qu'on ne lui donne pas plus de 11 ans ; néanmoins elle est gaie avec ses compagnes. Elle est ignorante mais pleine de bon sens.

Elle est d'une pureté angélique, elle ne conçoit pas la possibilité du mensonge tant sa franchise est grande ; elle poussera l'obéissance et son mépris de l'argent jusqu'à l'héroïsme, toutes vertus puisées dans une piété très douce, sans exaltation ni exagération. Pourtant, malgré ses 14 ans, elle n'a pas encore fait sa première communion. C'est le désir de s'y préparer qui la fait revenir de Bartrès à Lourdes à la mi-janvier et c'est dans ce but qu'elle va à l'école tenue à l'Hospice par les Sœurs de Nevers et qu'elle suit les cours de catéchisme de l'aumônier, M. l'abbé Pomian. Entre temps, elle garde ses frères et sa sœur, au Cachot, quand ses parents peuvent aller en journée gagner le pain de la famille, c'est-à-dire de six personnes.

(1) L'orthographe ancienne était Massabielle, signifiant masse, roche vieille.

1^{re} apparition, le 11 février 1858.

LE SIGNE DE CROIX

C'est jeudi, jour de congé pour les écoliers : Bernadette est au Cachot. Il fait froid, et il n'y a plus de bois pour réchauffer la pauvre masure ou cuire une maigre pitance... L'enfant demande à sa mère et obtient, à force d'insister, la permission d'aller cueillir du bois mort, et elle part un peu avant midi avec sa sœur Toinette et une voisine Jeanne Abadie... Arrêtée au bord du canal de Savy, en face du rocher de Massabielle, elle voit dans l'ogive supérieure de la Grotte, une *belle Dame* vêtue de blanc, avec un long voile blanc qui couvre sa tête et retombe sur les épaules, une ceinture bleue de ciel, un chapelet au bras et des roses d'or sur ses pieds nus... Effrayée d'abord par l'Apparition, puis rassurée par la beauté et le sourire célestes de la Dame, Bernadette imite ses gestes en *faisant le signe de la croix et récite son chapelet*.

... Le soir, Bernadette raconte la vision qu'elle a eue à sa mère, mais celle-ci s'efforce de convaincre l'enfant qu'elle a été le jouet d'une illusion, et elle lui défend de retourner à Massabielle.

2^e apparition, le 14 février.

L'EXORCISME

C'est le dimanche. Depuis trois jours, les compagnes de Bernadette ont eu le temps de raconter sa vision à leurs amies. A force d'instances et de promesses unanimes, elles arrachent à la mère Soubirous la permission pour Bernadette de retourner à la Grotte et pour elles-mêmes de l'y accompagner après avoir assisté à la grand'messe paroissiale. Avant de partir, Bernadette s'est munie d'eau bénite, puisée au bénitier de l'église, afin d'exorciser la vision. Quand elle arrive avec ses compagnes à Massabielle, la « *belle Dame* » l'attendait. — *L'enfant jette de l'eau bénite vers l'Apparition*, mais loin de fuir, la Dame sourit délicieusement. — Puis c'est l'extase de Bernadette ravie par une beauté céleste et c'est la frayeur de ses amies qui craignent de la voir mourir...

3^e apparition, le 18 février.

DEMANDE ET PROMESSE DE LA DAME A L'ENFANT

C'est encore un jeudi, de grand matin. Sur les instances de plusieurs dames, la mère de Bernadette permet à sa fille de retourner à la Grotte, à condition qu'elle soit accompagnée par elles... L'enfant assiste avec Mme Millet et Mlle Peyret à une messe matinale, puis elles descendent toutes les trois vers la Grotte, Mme Millet cachant sous sa jupe son cierge de la Chandeleur, Mlle Peyret dissimulant dans ses mains une feuille de papier, une plume et de l'encre... Dès leur arrivée, la *Dame* apparaît... Bernadette se lève, présente le papier, la plume et l'encre et prie la Vision d'écrire ce qu'elle veut. — La Dame parle pour la première fois à la Voyante : « *Ce que j'ai à vous dire, il n'est pas nécessaire que je le mette par écrit. — Voulez-vous me faire la grâce de venir ici pendant 15 jours ?* » et, sur la réponse affirmative de l'enfant, Elle reprend : « *Je ne vous promets pas de vous rendre heureuse en ce monde, mais dans l'autre* ».

4^e apparition, vendredi 19 février.

EXTASE DE BERNADETTE ET FUITE DES DÉMONS

En rentrant au Cachot, Bernadette rapporte à sa mère avec sa naïveté et sa franchise habituelles ce qui s'est passé à la Grotte et la promesse qu'elle a faite à la belle Dame... Délibération en famille sur le parti à prendre : il est décidé que Bernadette sera accompagnée le lendemain à la Grotte par sa mère et tante Bernarde Castérot. De fait, au matin du 19 février, Bernadette, après avoir assisté à la messe, descend à Massabielle avec sa mère et sa marraine, tante Bernarde ; quelques femmes suivent. Arrivée à la Grotte, l'enfant se met à genoux, élève son chapelet à la hauteur de son front et se marque d'un beau signe de croix. La *Dame paraît* et, à sa vue, *Bernadette demeure en extase environ une demi-heure*.

La mère de Bernadette s'écrie avec effroi : « O mon Dieu, ne m'enlevez pas mon enfant ». — « Oh ! qu'elle est belle ! » dit une autre femme en contemplant la Voyante dans le ravissement.

Après l'extase, Bernadette raconte que des voix sinistres se sont fait entendre du côté du Gave, et l'une de ces voix, dominant les autres, a crié « Sauve-toi ! ». Mais la Dame a levé la tête et froncé les sourcils et les voix se sont évanouies.

5^e apparition, samedi 20 février.

LA DAME APPREND UNE PRIÈRE SECRÈTE A BERNADETTE

Quand, vers 6 h. 1/2, Bernadette arrive à la Grotte avec sa mère et une autre tante, Lucile Castérot, il y a déjà une centaine de personnes. L'enfant s'agenouille sans prêter la moindre attention à ceux qui la regardent ; elle fait un beau signe de croix et commence la récitation de son chapelet, les yeux fixés sur l'excavation ogivale. Bientôt son visage se transfigure. Les assistants, saisis par quelque chose de surnaturel qu'ils ne s'expliquent pas, scrutent le trou noir et vide de l'ogive et regardent l'enfant immobile qui semble refléter une beauté incomparable.

Après l'extase, la Voyante, interrogée sur son entretien avec la Dame, répond qu' « Elle a eu la bonté de lui apprendre, mot par mot et phrase par phrase, une prière pour elle seule ».

6^e apparition, dimanche 21 février.

LA DAME DIT A BERNADETTE : PRIEZ POUR LES PÉCHEURS

Autour de la Grotte, la foule est plus dense encore que la veille, et Bernadette a peine à la traverser. Au premier rang, voici le docteur sceptique Dozous avec M. Renault, chef d'escadron de gendarmerie à Tarbes, et son secrétaire Bigué. Bernadette n'y prête pas attention et, comme les jours précédents, elle s'agenouille à la même place, fait le signe de la croix et commence son chapelet... Bientôt elle entre en extase en contemplant la Dame... Venu en adversaire du surnaturel, Dozous regarde l'enfant, prend l'un de ses bras, et plaçant ses doigts sur l'artère radiale, calcule l'état de la circulation sanguine et de la respiration : il constate le calme complet de la Voyante, l'absence absolue de toute surexcitation nerveuse (et plus tard il racontera en chrétien convaincu l'Histoire des Apparitions). — La Dame a dit à Bernadette : « *Priez pour les pécheurs !* »

Le même jour le procureur impérial Dutour et le commissaire de police de Lourdes Jacomet interrogent, chacun à part, la Voyante et veulent, sans succès, lui arracher la promesse de ne plus aller à la Grotte; mais le père Soubirous promet pour sa fille, et, le lendemain matin, Bernadette va directement à l'école.

L'après-midi, l'enfant retourne en classe quand arrêtée sur le chemin par une barrière invisible et entraînée par une force mystérieuse, elle va de nouveau à la Grotte, suivie à distance par deux gendarmes. — Mais, ce lundi 22 février, la Dame n'apparaît pas.



La grotte de Massabielle en février 1858.

7^e apparition, mardi 23 février.

LA VOYANTE REÇOIT TROIS SECRETS DE LA DAME

Après ce qui s'est passé la veille, la mère Soubirous déclare qu'elle ne peut plus empêcher sa fille d'aller à Massabielle, quoi qu'il advienne. Donc le mardi matin, Bernadette, après avoir assisté à la messe, arrive à la Grotte vers 6 h. 1/2 avec sa mère et ses deux tantes, Bernarde et Basile. Environ 150 à 200 personnes les y ont précédées, entre autres quelques « messieurs » de Lourdes, D^r Dozous, Estrade, l'avocat Duffo, le capitaine de la Fitte... etc. — Bientôt tous ces témoins, sans en excepter ces « personnages », constatent stupéfaits,

puis émerveillés, l'extase de la Voyante, et ils se rendent compte qu'un colloque divin, qui dure une heure, s'est établi entre elle et la « Dame mystérieuse. » Au cours de cette apparition, *Bernadette reçoit trois secrets* qu'elle emportera dans la tombe.

L'un des témoins de cette apparition venu en sceptique, M. Estrade, contrôleur des contributions indirectes, a écrit l'Histoire des Apparitions en chrétien convaincu avec ce sous-titre : *Récit d'un témoin.*

8^e apparition, mercredi 24 février.

PÉNITENCE ! PÉNITENCE ! PÉNITENCE !

De 400 à 500 personnes s'accrochent au rocher de Massabielle, se pressent au bord du canal de Savy ou sur la rive gauche du Gave. Le maréchal des logis d'Angla, chef de la brigade de gendarmerie de Lourdes, fait une entrée bruyante qui provoque les murmures de la foule ; il est suivi du garde-champêtre Callet. — Bernadette arrive à la Grotte à l'heure habituelle, et, sans prêter attention aux égards dont elle est l'objet de la part de la foule, elle s'agenouille aussitôt. A peine a-t-elle récité une dizaine de chapelet qu'elle entre en extase. La « Dame » est là ! L'enfant paraît d'abord radieuse puis un voile de tristesse passe sur son visage... elle laisse tomber ses bras... des larmes abondantes coulent de ses yeux. Elle gravit à genoux la pente qui monte vers la niche en baisant la terre plusieurs fois. La Dame a dit trois fois ce mot que l'enfant répète aussi trois fois à la foule : « *Pénitence ! Pénitence ! Pénitence !* » — Jusqu'à ce jour, l'Apparition n'a eu que des communications intimes et personnelles avec la Voyante ; le mercredi 24 février, elle charge Bernadette de son premier message au monde : Pénitence !

9^e apparition, jeudi 25 février.

LA SOURCE MIRACULEUSE

Chaque matin nouveau voit la Grotte et ses alentours immédiats se couvrir d'une foule plus nombreuse que la veille. Ce matin-là, M. Estrade est au premier rang avec sa sœur, avec Mme Jâcomet, femme du Commissaire de police, Mlle Lacrampe, etc., quand Bernadette arrive avec ses tantes maternelles, Bernarde et Basile Castérot. Après la récitation de deux ou trois dizaines de chapelet, Bernadette se lève, regarde en arrière, puis se tourne vers la Grotte : « *Allez boire à la fontaine et vous y laver* », lui ordonne la Dame. L'enfant cherche

vainement cette fontaine; puis elle s'en va vers l'intérieur de la Grotte, à gauche, gratter la terre à l'endroit précisé par la Dame. L'eau sourd sous ses doigts et remplit la petite cavité qu'elle a faite; alors Bernadette recueille dans le creux de la main cette eau mélangée de terre; après quelque hésitation elle en boit, puis s'en lave le visage, elle prend un brin d'herbe et le mange. — Quand l'enfant se relève pour retourner à sa place elle a le visage barbouillé d'eau boueuse, et la foule s'écrie en la voyant : « Bernadette n'y est plus ! la pauvre enfant devient folle ! » — Mais à ses tantes et aux personnes qui lui expriment leur surprise et ne dissimulent pas leur peine, Bernadette fait connaître l'ordre qu'elle a reçu de la Dame; ainsi elle donne les raisons de ses gestes incompris. C'est donc la miraculeuse découverte de la source miraculeuse (1).

10^e apparition, samedi 27 février.

ALLEZ DIRE AUX PRÊTRES QU'IL DOIT SE BATIR ICI UNE CHAPELLE

La guérison miraculeuse de Louis Bouriette, vite connue dans la petite cité, a avivé la curiosité générale; dès les premières heures du samedi matin, la foule est venue plus nombreuse encore que les jours précédents à la Grotte. Parmi les curieux, on remarque M. Clarens, directeur de l'école publique (2). Bernadette arrive avec tante Bernarde, salue profondément du côté de la niche des Apparitions, allume un cierge et commence son chapelet. Ce matin-là les contemplations et les joies de l'extase se prolongent un peu plus que d'habitude. A la fin, raconte Bernadette, la « Dame »



P. Viron.

M. l'abbé Peyramale,
curé de Lourdes.

(1) Bernadette se présenta à la Grotte le matin du 26 février, mais la « Dame » ne lui apparut pas. La certitude de cette non-apparition repose : 1^o sur l'affirmation catégorique et souvent renouvelée de Bernadette elle-même; 2^o sur les rapports de la Commission canonique chargée par Mgr Laurence de faire les enquêtes sur les Apparitions; 3^o sur le jugement canonique de Mgr Laurence. — Tous les premiers historiens signalent l'absence de l'Apparition ce vendredi 26 février; H. Lasserre, PP. Sempé et Duboé, Dr Dozous, P. Boulix, Mgr de Ségur, de Monbrun..., etc. — Estrade reconnaît qu'il n'était pas à la Grotte ce matin-là; il s'est laissé induire en erreur, par le P. Cros, ainsi que la plupart des auteurs qui sont venus après lui et l'ont copié.

Mais, s'il n'y eut pas d'apparition le 26 février, il y eut la première guérison miraculeuse, celle de Louis Bouriette qui avait perdu totalement la vue d'un œil dans l'éclatement d'une mine, et qui la recouvra subitement avec l'Eau de la Grotte.

(2) M. Clarens a écrit plus tard son « Histoire des Apparitions »; malheureusement il ne l'a pas publiée en librairie et le manuscrit qui était aux Archives de la Grotte et fut prêté par le P. Latapié au R. P. Larrouy n'a pas été encore rendu.

paraît se recueillir et méditer, et, sortant de son silence, elle fait entendre ces mots : « *Allez dire aux prêtres qu'il doit se bâtir ici une chapelle.* » La mission qui lui est confiée effraie la timide enfant. Elle n'ignore sans doute pas que le curé de Lourdes ne prend pas au sérieux cette histoire des Apparitions. N'a-t-il pas mis en garde ses vicaires et le clergé du canton contre les « racontars » qui circulent en ville et ne leur a-t-il pas interdit de suivre les foules à Massabielle ? Pourtant, refoulant toutes ses craintes, Bernadette obéissante va le même jour porter le céleste message au curé Peyramale « qu'elle redoute plus qu'un gendarme ». De fait elle est reçue assez durement et le curé réclame en quelque sorte des lettres de créance à la petite messagère.

11^e apparition, dimanche 28 février.

NOUVEL INTERROGATOIRE DE BERNADETTE

Plus de 2.000 spectateurs attendent l'arrivée de la Voyante à la Grotte. Bernadette y vient, son chapelet à la main, accompagnée de sa plus jeune tante Lucile. — La Dame ne se fait pas longtemps désirer. Sans la voir, la foule devine sa présence rien qu'à regarder l'enfant transfigurée par l'extase, immobile, les yeux fixés sur l'apparition. Aussitôt les hommes ont quitté leurs coiffures et c'est le silence comme dans un sanctuaire ; beaucoup de femmes égrènent leurs chapelets. — Rien ne transpire de l'entretien mystérieux de la Dame et de l'enfant ; pourtant on peut croire que la voyante a rendu compte du message qu'elle a porté aux prêtres et de la réponse du curé de Lourdes. En quittant la Grotte, Bernadette se rend droit à l'église paroissiale pour assister à la messe du dimanche : elle y est accompagnée par sa tante et suivie par un grand nombre de gens de la ville et de la campagne.

A sa sortie de la grand'messe, Bernadette est emmenée par le commissaire de police, Jacomet, chez le juge d'instruction M. Rives. Celui-ci malgré l'insuccès du Procureur Impérial et du Commissaire de police, le dimanche précédent, espère bien arracher à la Voyante la promesse de ne plus retourner à la Grotte ; comme eux, il la menace de la prison. Bernadette, nullement troublée par les reproches et les menaces, déclare qu'elle ne peut manquer au rendez-vous de la Dame, et qu'elle se rendra à la Grotte jusqu'à la fin de la quinzaine, jeudi 4 mars (1).

(1) Ce dimanche 28 février, guérisons retenues par le D^r Vergez et reconnues miraculeuses par la Commission canonique et Mgr Laurence, de Blaisette Soupenne et de Justin Bouhehorts avec l'eau de la source miraculeuse.

Même dimanche, les ouvriers carriers de Lourdes régularisent le canal de la source, creusent un petit bassin pour recevoir l'eau et disposent trois canules de chêne pour y puiser facilement.

12^e apparition, lundi 1^{er} mars.

LA MANIFESTATION DES CHAPELETS

Bernadette quitte le pauvre Cachot sans se soucier des nouvelles menaces proférées contre elle, aussi calme que les jours précédents. Enhardi par la confiance de sa fille ou inquiet pour elle, François Soubirous l'accompagne pour la première fois. D'après les rapports officiels, il y a environ 1.300 personnes quand la Voyante arrive à la Grotte. Elle prend un chapelet dans sa poche, mais quand elle veut le porter à son front pour faire le signe de la croix, sa main est arrêtée : « *Vous vous trompez, lui dit la Dame, ce chapelet n'est pas le vôtre.* » L'enfant reconnaît en effet que ce chapelet n'est pas le sien ; vite elle le remet dans sa poche, et y prenant le sien, elle le présente à la Dame en tendant son bras vers Elle. Alors la Dame fait un signe de tête affirmatif et Bernadette peut faire son signe de croix et réciter son chapelet.

Les spectateurs, attentifs aux moindres mouvements de la Voyante, ont imité son geste, et tirant leurs chapelets de leurs poches, ils les ont élevés et agités dans la direction de la Grotte s'imaginant que la Dame a demandé cette manifestation de leur foi et de leur piété.

Ce 1^{er} mars, M. Dutour, procureur impérial, adresse au procureur général de Pau son 1^{er} rapport sur les événements de Massabielle.

13^e apparition, mardi 2 mars.

« JE VEUX QU'ON VIENNE ICI EN PROCESSION »

En arrivant à la Grotte le mardi matin avec sa tante Basile Castérot, Bernadette s'y trouve au milieu d'une foule moins nombreuse que le dimanche, mais plus considérable que la veille. « On a compté rentrant en ville 1.500 personnes, lit-on dans le rapport du commissaire de police au Préfet ; joignez à cela 150 individus, et peut-être plus, qui descendent de l'autre côté du Gave, et vous aurez un chiffre approximatif et nullement exagéré. » — Prière, extase, exercices de pénitence, colloques mystérieux se succèdent et s'unissent dans cette 13^e apparition. — Mais lorsque la Voyante se relève, après le départ de la Vision, elle paraît visiblement préoccupée. Non seulement la Dame l'a chargée de redemander aux prêtres de bâtir une chapelle à Massabielle, mais Elle a ajouté : « *Je veux qu'on vienne ici en procession* ». Bernadette supplie sa tante de l'accompagner au presbytère, cette tante Basile qui redoute, plus encore que sa nièce, le

sévère doyen, et tremblantes toutes deux, elles s'en vont à la cure. L'accueil de l'abbé Peyramale n'est pas plus accueillant que la première fois ; il exige un « signe » de l'Apparition de la Dame et de la mission de la Voyante : l'éclosion de fleurs dans l'égantier de la Grotte sur lequel la Dame pose ses pieds.

Émotion des autorités civiles en présence des événements de la Grotte : lettres de M. Lacadé, maire de Lourdes, et de M. Duboé, sous-préfet d'Argelès, au baron de Massy, préfet de Tarbes ; conférence du sous-préfet avec M. Dutour, procureur impérial, et le curé de Lourdes.

14^e apparition, mercredi 3 mars.

« VOUS NE M'AVEZ PAS VUE CE MATIN
PARCE QUE DES INDIGNES ONT PROFANÉ LA GROTTE »

On devine l'empressement de Bernadette le matin du 3 mars, à aller rendre compte à la Dame de la mission qu'elle a remplie près du curé de Lourdes, et à lui rapporter la réponse de l'abbé Peyramale. Elle part toute heureuse avec sa mère et son parent André Sajoux, le propriétaire compatisant du Cachot. — Près de 4.000 personnes, venues avec celles de Lourdes, des vallées d'Argelès et de Pau, l'attendent quand elle arrive entre six heures et demie et sept heures devant la Grotte. L'enfant s'agenouille, allume son cierge, prie et même prolonge sa prière... enfin elle se relève, les yeux pleins de larmes et elle part inquiète et découragée : la Dame ne lui a pas apparu.

Dans la matinée, Bernadette répondant au désir impétueux de son cœur, secret appel sans doute de la Dame, retourne à la Grotte avec son parent Sajoux, alors que de nombreuses personnes s'y trouvent encore en prière. La Dame l'attend, et Elle lui dit : « *Vous ne m'avez pas vue ce matin parce qu'il y avait des personnes qui désiraient voir la contenance que vous tiendriez en ma présence ; elles en sont indignes ; elles ont passé la nuit à la Grotte et elles l'ont profanée.* » Pendant le colloque qu'elle a avec la Dame, Bernadette lui rend compte de son message chez le curé et de la réponse de celui-ci : mais la Dame sourit et réclame la chapelle (1).

(1) La plupart des historiens qui ont suivi le P. Cros en racontant une apparition qui n'eut pas lieu le vendredi 26 février, ne le suivent plus quand il rapporte celle du 3 mars, car bien ils essaient de la minimiser pour n'en pas compter 19 comme lui.

Voici les preuves de l'apparition du 3 mars : dépositions verbales et témoignage écrit de Bernadette, manuscrit de M. Clarens, déposition d'André Sajoux, conclusion de la Commission canonique, etc., et, par-dessus tout, le témoignage de Jeanne Védère, cousine germaine de Bernadette, morte saintement sous l'habit cistercien à l'abbaye de Blagnac. Elle était institutrice à Momères, près de Tarbes, en 1858, et elle vint le 3 mars chez les Soubirous pour assister le lendemain matin à la clôture de la quinzaine des Apparitions. C'est le soir de ce 3 mars que Bernadette raconta à sa cousine sa double visite du matin à la Grotte, l'apparition de la Dame à la seconde visite et les paroles qu'elle entendit.

15^e apparition, jeudi 4 mars.

15 à 20.000 PERSONNES AVEC LES AUTORITÉS CIVILES
ET LES FORCES DE LA POLICE A LA GROTTE.

Les autorités civiles n'ignorent pas que le nombre des visiteurs croît chaque matin à la Grotte et elles redoutent des désordres le 4 mars, clôture de la quinzaine. Le Préfet de Tarbes a écrit au Maire de Lourdes : « Il conviendrait que la Grotte fût surveillée, qu'un membre de l'administration municipale et le commissaire de police se trouvassent sur les lieux de manière à ne pas perdre de vue la jeune fille, à conserver à ses faits et gestes leur véritable signification et à en dresser procès-verbal au besoin ». M. Bourriots, lieutenant de gendarmerie à Argelès, s'est entendu avec le maire de Lourdes pour assurer le bon ordre et il a laissé au maréchal des logis de Lourdes une longue instruction, lui assurant le concours des gendarmes de Saint-Pé, d'Argelès, avec ceux de Lourdes et la garnison du fort. Comme on avait prévu, la foule est immense : ils étaient bien 20.000, venus de partout. Quelques gendarmes étaient une digue bien faible pour contenir un pareil débordement. » Bernadette quitte le Cachot vers 6 h. 1/2, pour assister à la messe, puis accompagnée de ses proches parents et de sa cousine Jeanne Védère, elle descend silencieuse et recueillie vers la Grotte sans prêter attention à la foule qui la précède ou la suit, ni au service d'ordre des gendarmes qui contiennent les curieux. La voici à la Grotte, surveillée de près par le commissaire Jacomet, l'adjoint Capdevielle, des agents de ville... La Voyante s'agenouille à sa place habituelle, allume son cierge, fait un grand signe de croix et commence son chapelet. A peine a-t-elle commencé la seconde dizaine qu'un changement merveilleux se fait dans son visage, et tous ceux qui la voient de dire : « A présent, elle voit ! » Les conversations cessent, les hommes se découvrent, y compris le Commissaire de police, beaucoup prennent leur chapelet et s'agenouillent s'ils le peuvent... L'extase de Bernadette dure une heure, plus que toutes les précédentes, mais la Dame ne s'est d'aucune façon manifestée à la foule qui l'espérait, et Elle n'a pas encore révélé son nom à la Voyante. « La Dame m'a souri, en s'en allant, mais elle ne m'a pas fait d'adieux » répond l'enfant à ceux qui l'interrogent. « Puisque la quinzaine est finie, tu ne retourneras pas à la Grotte ? — Oh ! si, j'y reviendrai toujours, mais j'ignore si la Dame voudra reparaitre. »

Au cours de la journée, Bernadette se rend au presbytère et redit au Curé de Lourdes que la Dame n'a encore répondu à ses demandes que par des sourires. « Et moi, répond l'abbé Peyramale, je ne puis faire ce que la Dame désire, puisqu'elle n'a pas dit son nom. »

Pendant trois semaines, Bernadette revient à la Grotte, mais la Dame ne lui apparaît pas... Les autorités civiles continuent à s'inquiéter du mouvement des foules vers Massabielle : M. Rouland, ministre des Cultes, demande des explications au Préfet de Tarbes... Le curé de Lourdes écrit à l'évêque de Tarbes, Mgr Laurence, que « ce qui s'est passé a profondément remué la population, et, rapportant une guérison, il demande qu'on la soumette avec d'autres à une enquête sérieuse. »

16^e apparition, jeudi 25 mars.

« JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION »

Le 25 mars, fête de l'Annonciation, aux premières lueurs du jour, Bernadette est poussée vers la Grotte par un appel bien connu ; elle s'y rend avec sa mère et quelques parents. Surprise, joie et confusion ! La niche est illuminée, et la Dame est là qui semble attendre sa messagère !... Aussitôt commence l'extase de la Voyante et le doux colloque avec la céleste Vision : « Madame, voulez-vous avoir la bonté de me dire qui vous êtes » demande l'enfant. La Vision sourit avec bénignité. « Madame, reprend l'enfant, voulez-vous me dire qui vous êtes ? » Encore un long et plus divin sourire sur les lèvres muettes de l'Apparition. Une troisième fois Bernadette, les mains jointes et suppliantes, renouvelle la même prière. Alors la Dame prend un air grave, paraît se recueillir : elle détache son regard de l'enfant, fait glisser sur son bras le chapelet que tenaient ses doigts unis à la hauteur de sa ceinture : puis elle élève ses mains jointes à la hauteur de sa poitrine, regarde le ciel et dit dans la langue bigourdane : « *Je suis l'Immaculée Conception* ». Elle disparaît après ces paroles. Bernadette n'a jamais entendu ces mots ; elle n'en sait pas la signification, aussi les répète-t-elle tout le long du chemin en allant les porter au curé Peyramale. Celui-ci se fait raconter l'apparition et, en entendant la Voyante, il ne peut s'empêcher d'admirer l'objectivité, la simplicité et la candeur naïve de l'enfant ; il a peine à contenir son émotion en la voyant reproduire les gestes de la Dame, et quand il la renvoie, il est tout bouleversé : « Cette enfant, se dit-il, raconte ce qu'elle a vu et entendu, elle est incapable d'inventer

pareilles choses. » Toutes les préventions du curé sont tombées : de ce jour il se fait le défenseur de Bernadette.

Si la révélation du 25 mars éclaire le curé Peyramale et la plupart des membres du clergé de Lourdes, si elle provoque la joie et un renouveau de piété parmi les Lourdaïs, elle accroît l'inquiétude des fonctionnaires de l'État, et elle exaspère les ennemis irréductibles du Surnaturel. Sur l'ordre du Préfet de Tarbes, Bernadette est examinée par trois médecins fort embarrassés pour trouver à l'enfant une autre maladie que l'asthme ; le procureur impérial propose l'intervention du Ministre des Cultes et la fermeture de la Grotte pour faire cesser le rassemblement des foules... Il est question de faire interner Bernadette.

17^e apparition, mercredi de Pâques, 7 avril.

LE MIRACLE DU CIERGE

Les fêtes de Pâques ont amené à la Grotte de Massabielle un grand nombre de visiteurs : les rapports officiels de Jacomet, commissaire de police, au Préfet indiquent 3.635 le dimanche, environ 5.400 le lundi... et plus de 1.400 encore quand Bernadette arrive le mercredi matin. L'enfant se met à genoux. Elle récite avec ferveur le chapelet qu'elle a dans la main gauche, pendant que, de la main droite, elle tient un gros cierge allumé. Or, durant l'extase, sa main droite se rapproche de la gauche et place sous celle-ci la flamme du cierge qui pointe à travers les doigts écartés. Les spectateurs s'écrient : « Mais elle se brûle ! »... Le docteur Dozous est parmi eux, mais gardant son sang-froid d'observateur : « Laissons faire, dit-il, et voyons ce qui arrivera. » Et, prenant sa montre, il observe pendant un quart d'heure. Après l'extase, il regarde la main de Bernadette et constate qu'elle ne porte aucune trace de brûlure. Alors voulant faire la contre-épreuve, il place plusieurs fois la flamme du cierge sous la main de l'enfant : « Vous me brûlez ! » s'écrie-t-elle en retirant vivement la main. Cette immunisation de Bernadette pendant l'extase, on l'a appelée le « miracle du cierge ». Après les extases de Bernadette vues et admirées par des milliers de témoins, après la découverte de la source miraculeuse le 25 février, après la révélation du nom de la céleste Dame disant le 25 mars, « Je suis l'Immaculée Conception », le miracle du cierge achève de convaincre bien des hésitants parmi les « lents à croire ».

L'administration civile, bien que composée surtout de catholiques (Préfet, Sous-Préfet, Procureurs, Commissaires de police, etc...),

demeure pourtant résolument hostile en face d'événements qui la dépassent et la contrarient. Son hostilité même, ses interventions multiples et tracassières sont providentielles en ce sens qu'elles procurent au « Fait de Lourdes » des preuves historiques bien authentiques et fort nombreuses conservées aux Archives nationales (1). Il faut retenir l'analyse de l'Eau de la Grotte faite à la suite de guérisons extraordinaires et demandée par M. le Maire de Lourdes et le Préfet des Hautes-Pyrénées ; il faut rappeler l'arrêté, pris le 8 juin par le Maire, sur l'ordre du Préfet, pour interdire l'accès de la Grotte et de la Source et menacer de procès les délinquants ; il faut encore rappeler les condamnations infligées à de nombreux délinquants (76 procès-verbaux).

18^e apparition, vendredi 16 juillet.

SCÈNE MUETTE DES ADIEUX

Sauf, au cours du mois de mai, un bref séjour à Cauterets pendant lequel elle a été « surveillée avec soin, quoique secrètement », par ordre du Préfet, Bernadette a continué sa vie habituelle à Lourdes, bien souvent dérangée et fatiguée par d'importuns visiteurs. Le 3 juin, jeudi de la Fête du Saint-Sacrement, elle a réalisé son ardent désir en faisant sa première communion dans la chapelle de l'Hospice tenu par les Sœurs de Nevers. Le matin du 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, elle renouvelle sa communion dans l'église paroissiale. Elle y retourne l'après-midi pour prier quand elle sent le mystérieux attrait qui l'appelait naguère aux célestes rendez-vous. Elle en parle à ses parents, et, avec sa tante Lucile et quelques compagnes, elle se rend vers 6 heures du soir à Massabielle ; mais puisque l'accès de la Grotte est interdit, au lieu de passer par le moulin de Savy ou le chemin de la forêt, elle prend le chemin qui conduit aux prairies de la Ribère, et va s'agenouiller sur la rive droite du Gave, en face de la Grotte. Dès que Bernadette a fixé son regard sur le rocher, au delà du Gave, les rayonnements de l'extase

(1) Les Archives Nationales conservent sous le n° 48958 presque toutes les pièces officielles se rapportant à l'histoire des Apparitions de Lourdes en 1858 : lettres des Ministres de l'Intérieur, de l'Instruction Publique et des Cultes, Lettres du Préfet de Tarbes et du Sous-Préfet d'Argelès, — rapports du Maire et du Commissaire de Pau et du Procureur impérial de Lourdes, — rapports du Maire et du Commissaire de police de Lourdes, etc... Lorsque, en 1937, nous les avons étudiées et copiées en partie, elles étaient classées : Cote F 19, 2.374 — Cote BB 18, 1577 dt, 9566 — Cote BB 18, 1589 dt, 834. — Sous la seule cote F 19 on compte 226 pièces concernant l'« Affaire de Lourdes ».

Les Archives Municipales de Lourdes conservent les délibérations du Conseil municipal, et, sous forme de copie, la majeure partie de la correspondance échangée par M. Lacadé, maire de Lourdes, avec les autorités départementales, mais les pièces officielles sont aux Archives Nationales F 19, 2374.

éclatent sur sa figure, et, dans les transports de son âme ravie, elle s'écrie : « Oui, oui, la voilà ! Elle nous salue et nous sourit par-dessus les barrières. » — « Jamais, dit l'enfant après l'extase, je ne l'ai vue aussi belle ».

Après la 18^e apparition, Bernadette continue de venir prier quelquefois en face de la Grotte, dans la prairie de la Ribère, jusqu'au début d'octobre.

Le 5 octobre, l'Empereur Napoléon III, sur l'intervention de l'Impératrice Eugénie et de Mgr de Salinis, archevêque d'Auch, ayant ordonné au Préfet de Tarbes de rapporter sans délai l'arrêté du 8 juin qui interdisait l'accès de Massabielle et de la source miraculeuse, la Voyante a le bonheur de revenir souvent prier à sa chère Grotte ; mais jamais plus, malgré l'ardeur de ses prières, elle ne revoit la belle « Dame » lui apparaître.

L'attitude du clergé de Lourdes et de la région durant les Apparitions.

Elle mérite d'être soulignée, car elle est une réponse péremptoire à des objections injustes. Observant la ligne de conduite que lui a demandée M. l'abbé Peyramale, curé-doyen de Lourdes, tout le clergé se montre d'une extrême prudence. A l'exception d'un jeune prêtre, l'abbé Dézirat, qui ne se croit pas empêché par l'interdiction du curé de Lourdes et assiste un instant à la douzième apparition (le 1^{er} mars), aucun autre prêtre, curé, aumônier ou vicaire, pas un religieux ne paraît à la Grotte pendant toute la période des Apparitions. Au début, personne n'y croit parmi les membres du clergé, pas plus qu'aux révélations de Bernadette. Du reste seul, l'abbé Pomian connaît la pauvre enfant ignorante, qui fréquente son catéchisme depuis quelque trois ou quatre semaines et ce n'est pas un mystique. Après l'apparition du 4 mars, l'*Ere Impériale* de Tarbes, journal gouvernemental et plutôt anticlérical, croit pouvoir écrire : « Il ne paraît pas jusqu'à présent que ce qui s'est passé à Lourdes ait été jugé digne par le clergé d'une attention sérieuse ». Ce n'est plus tout à fait exact après les récits d'hommes comme Estrade, Clarens, le Dr Dozous et de milliers de témoins sérieux et pondérés qui ont assisté aux extases de la Voyante, après la découverte de la source suivie immédiatement des guérisons de Louis Bouriette, Justin Bouhorts, Blaisette Soupenne et d'autres encore : on se renseigne, on discute et l'on n'ose plus nier catégoriquement. La révélation de son nom, le 25 mars, par la Dame jusqu'alors mystérieuse, en éclairant le

Curé de Lourdes, projette aussi la lumière dans bien des esprits hésitants ; et le clergé, à l'imitation de l'abbé Peyramale, prend enfin au sérieux les manifestations de la Grotte, et, comme lui, donne peu à peu sa confiance à Bernadette. Du reste qui n'admirerait pas la Voyante que l'Immaculée s'est choisie. Tous peuvent l'interroger, et l'on ne s'en prive pas. Son obéissance domine toutes les craintes, sa droiture ignore les détours et les réticences et son ingénuité d'enfant écarte le moindre soupçon d'hypocrisie ; son humilité éprouvée écarte tous les hommages et accepte tous les rebuts ; son désintéressement est d'autant plus admirable que sa pauvreté est extrême. Après l'avoir rabrouée durement, le Curé de Lourdes devient le protecteur de Bernadette, il se fait son avocat ardent et c'est lui qui s'oppose avec force à sa séquestration arbitraire voulue par le Préfet.

* * *

L'intervention de l'Evêque de Tarbes et son Jugement canonique.

Mgr Laurence, évêque de Tarbes, est vite mis au courant des événements qui se passent à Massabielle et à Lourdes par les lettres et par les visites de l'abbé Peyramale, mais quand le curé est déjà convaincu de la sincérité de Bernadette, de la réalité des Apparitions de Celle qui s'est nommée l' « Immaculée Conception », de plusieurs guérisons extraordinaires, il n'arrive pas à faire partager sa conviction à son évêque. Mgr Laurence reste dans une expectative prudente, « attendant d'autres preuves pour voir le surnaturel dans le cas présent » (1). Il déconcerte et, peut-on dire, lasse par sa patience et sa réserve une administration civile impatiente de le voir agir comme elle désire. Maintes fois, en effet, le Préfet de Tarbes, Baron de Massy, voit l'évêque ou lui écrit sur l'injonction des Ministres de l'Intérieur, du Culte et de la Justice, et réclame de sa part « une intervention énergique pour faire cesser des choses qui (disent-ils) ne peuvent que desservir l'intérêt de la religion. » L'Evêque de Tarbes se renseigne, il étudie, il consulte, il prie et il attend l'heure de Dieu. Vers mi-juillet 1858, Mgr Thibaud, évêque de Montpellier, s'arrête à Lourdes et se livre à une véritable enquête sur les événements de Massabielle ; il va voir l'abbé Peyramale et écoute le récit du curé de Lourdes : il voit Bernadette et la prie de lui raconter ce qu'elle a vu et entendu ; il entend les principaux témoins des apparitions et des extases. « Eh ! conclut-il, que fait donc Mgr Laurence?... Je

(1) Lettre de Mgr Laurence au Préfet de Tarbes, 7 avril 1858.

n'avais pas l'intention de m'arrêter à Tarbes ; ma conscience d'évêque m'en fait aujourd'hui un devoir. Si Mgr l'évêque de Tarbes hésite encore à croire aux Apparitions de la Grotte, je lui dirai de



Cl. J.-B. Courtin.

Bernadette en religieuse.

venir ici et de faire ce que j'ai fait. Je le défie de se retirer incroyant (1). »

(1) *Histoire des Apparitions*, par Estrade, p. 259, et suiv.

Quelques jours plus tard, exactement le 28 juillet (1) Mgr Laurence nomme une Commission canonique chargée d'étudier à fond les événements de Massabielle, c'est-à-dire l'authenticité et le caractère des faits qui s'y sont produits du 11 février au 16 juillet, et, le 7 août, il en informe le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes : « J'ai nommé une commission à l'effet de rechercher et de rassembler les éléments nécessaires pour prendre une décision en ce qui me concerne, sur une question, qui remue le pays et qui, d'après les renseignements qui m'arrivent, semble intéresser la France entière. J'ai la confiance que les fidèles la recevront avec soumission, parce qu'ils savent que je n'aurai rien négligé pour arriver à la vérité (2) ».

Cette commission fonctionne pendant trois ans et demi ; elle interroge plusieurs fois Bernadette Soubirous et des centaines de témoins de ses extases et de sa vie, cependant que le Docteur Vergez, professeur agrégé à la Faculté de Montpellier, étudie personnellement les nombreuses guérisons obtenues à la Grotte par des malades incurables. Le 18 janvier 1862, Mgr Laurence, dans un mandement admirable reproduit par la plupart des historiens de Lourdes, porte jugement sur l'Apparition qui a eu lieu à la Grotte (3). Il faut en retenir la conclusion :

« Après avoir invoqué les lumières du Saint-Esprit et l'assistance de la Très Sainte Vierge. Nous avons déclaré et déclarons ce qui suit : *Nous jugeons que l'Immaculée Marie, Mère de Dieu, a réellement apparu à Bernadette Soubirous le 11 février 1858 et jours suivants, au nombre de dix-huit fois, dans la Grotte de Massabielle, près de la ville de Lourdes; que cette apparition revêt tous les caractères de la vérité et que les fidèles sont fondés à la croire certaine.*

« Nous soumettons humblement notre jugement au jugement du Souverain Pontife, qui est chargé de gouverner l'Eglise universelle... »

*
* *

Les Papes.

Tous les Papes, sans engager leur infaillibilité, ont ratifié le jugement de Mgr Laurence par leurs déclarations, par les honneurs et les faveurs qu'ils ont accordés aux Sanctuaires de Lourdes, par

(1) Le même jour l'Amirale Bruat, gouvernante du prince impérial, et Louis Veuillot se virent menacés de procès-verbaux par le garde Callet pour être allés à la Grotte, mais on n'y donna pas suite.

(2) Archives Nationales : Cote F 19 2374-n° 42.

(3) Estrade, p. 262 — Vie de Mgr Laurence, par le ch. Daintin, p. 296 — H. Lasserre, p. 393.

l'ardente piété qu'ils ont eue et qu'ils ont recommandée pour Notre-Dame de Lourdes.

On doit se borner ici à en rappeler l'essentiel.

Pie IX, le 7 février 1867, c'est-à-dire moins de dix ans après les Apparitions, déjà bénissait le plan de la « chapelle » en construction, et, dans une lettre élogieuse à H. Lasserre qui venait de publier la première histoire des événements de la Grotte, il n'hésitait pas à proclamer « la lumineuse évidence de la récente apparition de la très clémentine Mère de Dieu ».

S'il contemple avec bonheur le fac-simile en terre cuite de la Grotte de Massabielle offert en 1873 par un toulousain, M. Hispa, et dressé dans un salon voisin de ses appartements, le Souverain Pontife fait une place de choix dans son oratoire privé à un émail artistique offert en 1874, par Mgr Langénieux, évêque de Tarbes, parce qu'il représente l'apparition du 25 mars : « Si mon âme est désolée, dit-il, si Dieu reste sourd à notre prière, je lèverai les yeux vers l'Immaculée. »

Le 7 mars 1874, *Pie IX* élève la « Chapelle Notre-Dame de Lourdes » au rang de Basilique Mineure, et il veut que son portrait, exécuté en mosaïque dans les ateliers du Vatican, soit posé sur la façade de la nouvelle Basilique; de plus, il donne au Supérieur des Chapelains, le R. P. Sempé, les titres et les privilèges de missionnaire apostolique et de Grand Pénitencier, et, au curé de Lourdes, M. l'abbé Peyramale, ceux de Protonotaire apostolique. En 1875, il loue et recommande par un bref la construction de l'église du Rosaire dont le projet et les devis lui sont présentés par Mgr Langénieux.

En 1876, il nomme le Cardinal Guibert, archevêque de Paris, son légat *a latere* pour présider, en son nom, les fêtes de la Consécration de la Basilique, le 2 juillet, et c'est aussi en son nom que, le lendemain, Mgr Méglia, nonce apostolique à Paris, couronne la statue de Notre-Dame de Lourdes.

En 1877, c'est *Pie IX* encore qui place la statue de la Vierge Immaculée, telle qu'elle apparut à Bernadette le 25 mars, au centre de la Salle de l'Immaculée Conception, à la fois musée et bibliothèque splendides installés au Vatican par M. l'abbé Sire, un sulpicien français; et bien qu'il ait déjà honoré et enrichi les Sanctuaires aimés de Massabielle le 13 septembre 1876 en leur donnant la *palme d'or* ornée d'émaux et de pierres par les Mayorquais, le saint Pontife charge un pèlerinage italien d'apporter à Notre-Dame de Lourdes, le 16 septembre 1877, le *rosier d'or* destiné aux reines et aux princesses chrétiennes.

Pour éloquentes qu'ils soient, ces témoignages de la foi et de la piété de Pie IX ne le sont pas autant que les faveurs spirituelles infiniment plus précieuses dont il a voulu enrichir les sanctuaires de Lourdes et récompenser la foi et la piété des pèlerins : leur simple énumération déborde le cadre de cette introduction.

Dès son avènement, *Léon XIII* manifeste sa confiance et une tendre dévotion à Notre-Dame de Lourdes en priant Mgr Jourdan, évêque de Tarbes, d'aller célébrer la messe à ses intentions à la Grotte (22 avril 1878) — et, le 9 décembre suivant, il l'invite à « élever un digne monument à la Vierge de Massabielle en faisant composer avec le plus grand soin l'histoire critique des Apparitions et des bienfaits insignes qui en sont résultés dans l'ordre spirituel et temporel ».

Quelques jours après (20 décembre), il enrichit d'indulgences spéciales l'archiconfrérie de Notre-Dame de Lourdes, gage des autres indulgences qu'il multipliera en 1884, 1885, 1886, 1887, 1902, etc., en faveur de la Confrérie des Hospitaliers, des visiteurs et des pèlerins des Sanctuaires, pour la *Scola Sancta* du Calvaire.

En 1883, le Pape proclame en février un Jubilé pour commémorer le 25^e anniversaire des Apparitions; à cette occasion, il offre un calice en vermeil, et il délègue le Cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, pour poser en son nom la première pierre de l'église du Rosaire. Plus tard, il délèguera dans les mêmes conditions le Cardinal Richard, archevêque de Paris, puis le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims, le premier pour inaugurer et bénir, le second pour consacrer cette même église du Rosaire; puis, en 1899, encore le Cardinal Langénieux comme Légat au XII^e Congrès eucharistique international de Lourdes.

Entre temps (1890), *Léon XIII* concède pour les diocèses de la province d'Auch et pour ceux qui en feront ultérieurement la demande « une messe avec office propre en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes », et, le 11 février 1891, cet office est inauguré à Rome avec une solennité extraordinaire.

Non content de la petite grotte de Lourdes en terre cuite offerte à son prédécesseur par M. Hispa, *Léon XIII* se fait construire une grotte monumentale, semblable à celle de Lourdes, dans les jardins du Vatican; il l'inaugure et la bénit lui-même le 1^{er} juin 1902, et « il se plaira à aller y prier, l'appelant familièrement son petit coin de France ».

Sa foi, sa piété pour Notre-Dame de Lourdes, que de fois *Léon XIII* ne l'affirmera-t-il pas encore dans ses audiences, dans

ses nombreuses lettres Encycliques sur le Rosaire, dans les dignités dont il honore les grands serviteurs de l'Immaculée !

Comme l'avait fait Pie IX pour la Basilique supérieure, Léon XIII voulut aussi que son portrait en mosaïque, sorti des ateliers du Vatican, fût posé dans un médaillon sur la façade du Rosaire : c'était l'affirmation de sa foi et de sa piété pour Notre-Dame de Lourdes.

Quant au *Saint Pontife Pie X*, empêché pour raison de santé de venir à Lourdes en 1902 à la tête d'un pèlerinage italien, il inaugure son pontificat, en 1903, par une visite à la Grotte de Lourdes dans les jardins du Vatican, et d'accord avec Mgr Schœpfer, il embellit et amplifie le monument au point d'en faire une véritable reproduction de Massabielle. « Soyez persuadé, écrit-il à l'évêque de Tarbes qu'à l'égal de Nos Prédécesseurs, Nous nous confions à la maternelle protection de Notre-Dame de Lourdes. C'est par son secours surtout que Nous avons la confiance de voir, non seulement votre Patrie, mais aussi l'Eglise universelle, se relever des maux dont elles sont assaillies. »

Le 26 février 1904, il écrit encore à l'évêque de Tarbes : « *Je considère les Apparitions de Lourdes, avec toutes leurs conséquences si admirables, si opportunes, si salutaires, comme une des grâces les plus insignes qui aient été méritées à l'Eglise par la proclamation dogmatique de l'Immaculée Conception.* »

En 1905, Pie X bénit lui-même la Grotte de Lourdes du Vatican transformée et agrandie, et il veut s'unir au pèlerinage italien qui va inaugurer dans le Rosaire la chapelle de la Pentecôte en offrant un calice d'or aux Sanctuaires.

Dans son ardente piété pour la Vierge Immaculée de Massabielle, le Pape Pie X est trop heureux d'étendre à l'Eglise universelle la Fête de l'Office de l'Apparition (1907), répondant ainsi à la demande de 24 Cardinaux et de 466 Archevêques et Evêques.

Après avoir accordé la faveur d'un Jubilé aux pèlerins de Lourdes en 1908, il nomme le Cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, puis le Cardinal Andrieu, évêque de Marseille, Légats Pontificaux pour le représenter aux triduum de février et de juillet du cinquante-troisième des Apparitions, en attendant de nommer le Cardinal Granito di Belmonte Légat du Congrès Eucharistique International de Lourdes, en juillet 1914.

N'est-ce pas Pie X qui a octroyé aux Sanctuaires de Lourdes, à ceux qui les visitent pieusement, à ceux qui invoquent Notre-Dame de Lourdes le bénéfice d'innombrables indulgences !

Et c'est Pie X encore qui introduit à Rome, le 13 août 1913, la cause de Bernadette Soubirous par quoi la petite Voyante de Massabielle était reconnue Vénérable en attendant d'être proclamée Bienheureuse et Sainte.

Peu de jours avant de mourir, le pieux Pontife, en remettant ses Lettres de Légat au Cardinal Granito di Belmonte, avait appelé Lourdes « le plus glorieux des trônes eucharistiques dans l'univers catholique ».

Le portrait de Pie X en riche mosaïque vaticane, semblable aux portraits de Pie IX et de Léon XIII, a été posé au centre de la balustrade qui surmonte l'entrée de la Crypte, devant le portail de la Basilique Supérieure : c'est que le Saint Pontife a voulu qu'il fût « *comme un témoignage pour les temps à venir de sa grande dévotion envers Notre-Dame du Très Saint Rosaire, et une preuve de sa particulière affection pour le Sanctuaire de Lourdes* ».

Benoît XV. — Si grandes que fussent la foi et la dévotion de Pie IX, de Léon XIII et de Pie X pour Notre-Dame de Lourdes, il restait néanmoins qu'aucun de ces illustres Pontifes n'avait eu le bonheur de venir prier au Rocher de Massabielle. Mgr Della Chiesa, qui devait leur succéder sous le nom de Benoît XV, fut plus heureux.

Il vient, en effet, avec un groupe de pèlerins italiens prier à la Grotte dès 1893, et, plus tard, au mois d'août 1913, alors qu'il est archevêque de Bologne, il préside le pèlerinage national italien.

Entre ces deux dates, comme substitut de la Secrétairerie d'Etat du Vatican et auxiliaire du Cardinal Rampolla, il a été presque toujours l'intermédiaire des faveurs accordées aux Sanctuaires de Lourdes par la main du Vicaire de Jésus-Christ, qu'il s'appelât Léon XIII ou Pie X. Dans sa ville épiscopale, il fait élever une Grotte de Lourdes qu'il inaugure solennellement et, pour elle, il demande à Mgr Schœpfer un fragment du Rocher sur lequel la Très Sainte Vierge avait posé le pied durant les Apparitions !

Elevé au Souverain Pontificat, le soir même de son Couronnement solennel, il mande au Vatican les Organisateurs et Directeurs du Pèlerinage National Italien pour revivre avec eux les heures de paradis passées à Lourdes et mettre son Pontificat sous la protection de Notre-Dame de Massabielle.

Sur sa table de travail, il a une statuette de Notre-Dame de Lourdes avec celles de Jeanne d'Arc et du Curé d'Ars, et il demande à Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes et Lourdes, d'être son ambassadeur perpétuel à la Grotte. « Le Pape même, écrit-il de sa main, ne peut pas faire ce qu'un simple Archevêque de Bologne a fait

dans des jours inoubliables; mais il compte sur le dévouement de Mgr Schœpfer pour ne pas douter qu'aux pieds de la Sainte Vierge il sera bien remplacé » (octobre 1917). Et n'est-ce pas pour satisfaire encore au désir de Benoît XV que sa sœur et sa nièce, les princesses della Chiesa, viennent au mois d'avril 1920 en pèlerinage à Lourdes ?

L'année suivante (1921), il élève au siège archiépiscopal de Milan le Cardinal Ratti. Celui-ci se trouve à Rome et se dispose à faire son entrée solennelle dans sa Ville épiscopale quand s'organise le Pèlerinage National italien à Lourdes. Or, quelle n'est pas sa surprise et quelle aussi son émotion lorsqu'il entend Benoît XV lui-même l'engager spontanément à présider ce pèlerinage : « Le plus court chemin de Rome à Milan passe par Lourdes », dit le Pape en souriant; et le Cardinal Ratti ne se dérobe pas à une invitation qui répond à un secret désir.

Comme ses prédécesseurs, Benoît XV ne perd aucune occasion de manifester sa dévotion pour Notre-Dame de Massabielle. Le 8 décembre 1917, il décerne le « Pallium » au siège épiscopal de Tarbes et Lourdes. Plus tard, il accorde pour la Fête de l'Apparition du 11 février l'Indulgence de la Portioncule à perpétuité et l'indulgence plénière tous les jours de l'année 1920. Il permet enfin que dans la *Préface de la Messe de l'Apparition*, le fait de l'Apparition soit désormais mentionné, donc confirmé et consacré à nouveau par ces mots : « ET TE, IN APPARITIONE BEATAE MARIAE VIRGINIS IMMACULATAE COLLAUDARE, BENEDICERE ET PRAEDICARE, etc. »

Après la proclamation d'un dogme de foi, peut-il y avoir affirmation plus catégorique par le Souverain Pontife d'une vérité proposée à toute la catholicité ?

Pie XI. — Il était déjà venu prier à la Grotte de Lourdes en 1893, et, peut-être, une autre fois encore avant 1921. Pendant qu'il est nonce à Varsovie, ne demande-t-il pas qu'on prie Notre-Dame de Massabielle de l'aider dans sa mission difficile, et n'écrit-il pas au Gardien des sanctuaires : « Lourdes est l'objet de tous mes désirs. »

Le 6 février 1922, moins de six mois après avoir présidé le Pèlerinage italien, du 29 août au 5 septembre 1921, le Cardinal Ratti succède à Benoît XV sous le nom de Pie XI sur le trône de saint Pierre. Le nouveau Pape n'oubliera jamais les pèlerinages qu'il a faits à Lourdes, et il saisira toutes les occasions de le dire ou de l'écrire aux divers Evêques de Tarbes et Lourdes. Ses actes en diront plus long encore que ses paroles, si enthousiastes soient-elles.

Rappelons quelques faits et quelques paroles entre beaucoup d'autres :

Le 14 juin 1925, c'est avec un grand bonheur que Pie XI fait proclamer par un Décret la *Béatification de Bernadette*, et qu'il vient le soir, dans la Basilique de Saint-Pierre brillamment illuminée, vénérer au cours d'une cérémonie solennelle les reliques de la Voyante de Lourdes.

Le 24 septembre 1926, le Souverain Pontife « élève, par grâce spéciale, l'église inférieure des Sanctuaires de Lourdes, dédiée au Très Saint Rosaire de la Bienheureuse Vierge Marie, au titre et à la *dignité de Basilique Mineure* avec toutes les prérogatives et tous les honneurs qui, selon les décrets de la Sacrée Congrégation des Rites, sont afférents à ce titre ». Fait unique au monde de deux églises aussi proches, consacrées à la Sainte Vierge, élevées au rang de Basiliques.

Le 20 mars 1928, un Bref de Sa Sainteté élève au rang d'Archiconfrérie la Confrérie de l'Hospitalité de Notre-Dame de Lourdes avec tous les privilèges attachés à ce rang.

Lorsqu'il s'agit, en 1929, de fixer le jour où doivent être signés les « *Accords de Latran* » qui mettent fin à la douloureuse Question Romaine, et marquent la réconciliation entre la Papauté et le Royaume d'Italie, le Saint-Père choisit la date du 11 février, parce que c'est celle de la 1^{re} apparition de Notre-Dame de Lourdes pour y écrire « une des plus lumineuses pages de l'Histoire de l'Eglise ».

L'année suivante, en juillet 1930, se tient, dans les sanctuaires, le *Congrès Marial National*. Sur la demande de Mgr Gerlier, le Pape Pie XI envoie un Légat Apostolique chargé de le représenter, et son choix se porte sur le Cardinal Verdier, archevêque de Paris.

Trois ans après, en 1933, à l'occasion du 75^e anniversaire des *Apparitions*, il envoie encore un nouveau Légat Apostolique présider les fêtes solennelles du 11 février, et cette fois, c'est le Cardinal Binet, archevêque de Besançon.

Il était réservé au grand Pontife qui avait promulgué le Décret de Béatification de l'humble Voyante des Apparitions, d'achever sa glorification en inscrivant son nom dans le Catalogue des Saints : *ce fut le 8 décembre 1933 qu'il proclama la Canonisation de Bernadette Soubirous, en religion Sœur Marie-Bernard*. A l'Evangile, du haut de l'autel où il célèbre la messe en la Basilique vaticane, Pie XI prononce une homélie au cours de laquelle il laisse éclater les sentiments de son cœur envers Notre-Dame de Lourdes et son humble Confidente. « Lourdes ! s'écrie-t-il, admirez à Lourdes l'honneur et la gloire de l'Immaculée Vierge Marie. Mais voyez-y en même temps

un monument singulier de la sainteté authentique de Marie-Bernard Soubirous. Combien d'hommes égarés du chemin de la vie chrétienne sont revenus, grâce à Lourdes, au giron de leur Mère, l'Eglise ! Combien d'autres souillés de la fange des vices ont été ramenés, par Lourdes, à une vie meilleure ! Combien d'autres encore y ont senti l'invitation divine et sont entrés résolument dans les voies de la perfection ! Enfin combien d'infirmes et de malades y ont retrouvé la plénitude de la force et de la santé ! — Nous-même, à cette heure où nous canonisons cette enfant de Lourdes, Nous éprouvons le besoin de nous rendre, par l'esprit et le cœur, à cette Grotte de la Vierge Immaculée pour y porter nos hommages... »

Faut-il rappeler que c'est encore en 1933 que le Pape Pie XI envoya des *cierges magnifiques* pour être brûlés devant la Vierge de Massabielle, et qu'il offrit à Notre-Dame *la croix et l'olivier* d'argent, qui sont fixés dans la Grotte avec un écusson aux armoiries papales, comme un symbole de la prière perpétuelle pour la paix.

Déjà comblé de tant de faveurs par Pie XI, le Sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes reçoit encore de lui un privilège exceptionnel et sans précédent dans l'histoire de l'Eglise. *Le Pape choisit la Grotte de Lourdes*, et non pas Saint-Pierre de Rome ou l'une des grandes Basiliques romaines *pour la clôture du Jubilé de la Rédemption* ; et c'est à l'autel de la Grotte que, selon la volonté du Vicaire du Christ, des messes ininterrompues, jour et nuit, sont célébrées du 25 au 28 avril 1935 par des évêques et des prêtres représentant les peuples catholiques de toutes les parties du monde en présence de plusieurs centaines de mille pèlerins.

Mais encore, non content d'avoir accordé cette incomparable faveur à la Grotte de Lourdes, après avoir exprimé le regret de ne pouvoir présider en personne les fêtes du Jubilé, le Souverain Pontife se fait représenter par un *Légit Pontifical a latere*, et ce *Légit choisi par lui, c'est son propre Secrétaire d'Etat, l'Eminentissime Cardinal Pacelli*, « le confident intime de son âme, l'envoyé de son esprit et de son cœur ». Le Pape Pie XI pouvait-il donner des preuves plus éclatantes, non seulement de sa foi et de sa piété, mais de sa paternelle prédilection pour le Sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes ?

Pie XII. — Voulons-nous connaître la pensée du Cardinal Pacelli, aujourd'hui devenu le successeur de Pie XI sous le nom de Pie XII. Nous la trouvons exprimée dans le discours qu'il prononça à Lourdes en réponse aux hommages de reconnaissance que lui adressait Mgr Gerlier le 25 avril 1935.

« Tout à l'heure, disait le Légat Pontifical, en posant le pied sur le sol de Lourdes visité par la Vierge Immaculée, je vous ai dit la très douce émotion qui envahissait mon âme. Comment ne point commencer ma réponse sans exprimer de nouveau et sans manifester à cette multitude de fidèles venus ici de tant de nations diverses, la joie dont mon cœur déborde ? *Il y a longtemps que je désirais, venir prier dans la Grotte qui a entendu l'Immaculée Conception dire son nom béni à Bernadette*, sa toute humble, mais si sainte confidente ; dans ces basiliques que la piété généreuse d'innombrables pèlerins a fait surgir pour obéir aux maternelles injonctions de l'auguste Reine des cieux ; sous ce ciel enfin vers lequel, — en de merveilleux cortèges, au soir des pèlerinages — monte l'allégresse de l'*Ave Maria* de Lourdes, — de cet *Ave Maria* par où, même après leur retour dans leur pays, des peuples de toute langue continuent à chanter leur fraternité surnaturelle, en même temps que leur commune filiation à l'égard de la toute sainte Mère de Dieu... O Lourdes ! Cité Sainte ! *Gloriosa dicta sunt... de te, civitas Dei* ! Depuis le jour désormais lointain où l'œil innocent de Bernadette contempla la Mère céleste dans la Grotte de Massabielle, tu n'as cessé, de l'obscurité où tu vivais cachée, de monter dans la lumière ; tu as trouvé la noblesse dans le royaume de Dieu ; tu as vécu des jours de grâces et de bénédicitons... O Lourdes ! Cité Sainte ! En toi se rassemblent l'enchantement de Nazareth, le caractère sacré de Bethléem, la puissance de guérir qu'avait Bethsaïde. Combien de miracles du Rédempteur n'as-tu pas vu se renouveler ici ! Quelles merveilles de grâces se sont accomplies dans tes murs ! Pour plus d'un Thomas incrédule, tu es devenu le Cénacle, où ses yeux se sont dessillés ; pour plus d'un Saul persécuteur le chemin de Damas où il est devenu Paul. »

Lorsque, le 15 mars 1939, après les fêtes de son couronnement, Pie XII reçut en audience privée Son Excellence Mgr Choquet, évêque de Tarbes et Lourdes, puis Mgr Ricaud, recteur des Sanctuaires, le pieux Pontife évoqua les souvenirs ineffaçables du Légat du Triduum de la Rédemption, et il leur dit : « Oh ! recommandez-moi beaucoup aux prières... Priez pour moi Notre-Dame de Lourdes. »

* * *

Ainsi, tous les Papes depuis Pie IX jusqu'à Pie XII en passant par Léon XIII, Pie X, Benoît XV et Pie XI ont manifesté leur foi aux Apparitions de Massabielle et leur ardente piété pour Notre-Dame de Lourdes.

On sait cependant que l'Eglise est d'une prudence extrême, pour ne pas dire d'une incrédule tenace, à l'endroit de tout ce qui se présente soudainement sous l'aspect merveilleux, qu'il s'agisse d'apparitions ou de révélations. Elle ne veut rien d'appuyé sur le sable, sur l'eau ou sur le vide; fondée sur la pierre, elle n'accepte de substitution nouvelle que de matériaux inébranlables. Elle est la première et la plus difficile critique de tout ce qui tâche à l'étayer, tant elle a le souci de la vérité intégrale sans laquelle il n'y a ni honneur, ni dignité. Comme elle a balayé à travers les âges cette poussière de merveilleux, de faux divin que certains imprudents avaient entassée pour la soutenir mais qui l'enfouissait ! Divine, elle ne table que sur le merveilleux avéré divin.

Ce merveilleux divin, les Souverains Pontifes l'ont trouvé dans les événements que nous avons racontés et qui se sont déroulés à la Grotte de Massabielle du 11 février 1858 au 16 juillet suivant ; mais ne l'ont-ils pas rencontré encore dans les vertus héroïques de la petite Voyante que l'Immaculée avait choisie pour sa confidente et sa messagère, dans l'humble religieuse dont ils ont reconnu et proclamé la Sainteté, et implicitement reconnu la mission surnaturelle ? Ne l'ont-ils pas admiré, scientifiquement prouvé par les savants et les plus loyaux docteurs et publié par les évêques à la suite de longues enquêtes canoniques, dans ces guérisons de Lourdes qui par leur soudaineté ressemblaient à celles que le Christ accomplissait sur tous les chemins de Judée par un simple commandement : « Lève-toi et marche » ?

« Et quel temps fut jamais si fertile en miracles ! » (Racine.)

Nont-ils pas su que ces guérisons obtenues à la Grotte, aux Piscines, dans les hôpitaux, même loin de Lourdes par des lotions d'eau miraculeuse et par l'invocation de Notre-Dame de Lourdes, n'étaient que le symbole des guérisons beaucoup plus nombreuses dont bénéficiaient les pécheurs au tribunal de la pénitence et de la miséricorde ? Enfin n'ont-ils pas vu avec quel empressement et avec quelle ferveur, non seulement le pays de France et les différentes contrées de l'Europe, mais l'univers entier a répondu à l'invitation maternelle de Celle qui se nomme « l'Immaculée Conception » ; et devant cette affluence de tous les peuples du monde venant à la Grotte de Massabielle pour prier et faire pénitence, n'ont-ils pas répété avec les livres Saints : « *Digitus Dei est hic* : Le doigt de Dieu est là ! *A Domino factum est istud*. Nous reconnaissons là l'œuvre de Dieu, *et est mirabile oculis nostris* et c'est merveilleux à nos yeux. »
